

**Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 07/04/2025**

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Aurélie MAYORA, Andrée POITOUT
MM Joël CANTON, Jean-Marie FROMONOT, Joël HENRY,
Bernard LECUILLER, Nicolas MAITRET

Absents : Adeline TRIBUT (absente excusée)

***La séance est ouverte à 20 heures
Sous la présidence du Maire Jean-Marie FROMONOT***

1) Compte rendu de la séance du 24 février 2025

Approuvé à l'unanimité.

2) Vote du compte de gestion 2024 et compte administratif 2024

Le tableau suivant synthétise l'année 2024 qui a été lu par M CANTON et qui a procédé au vote pour approbation de l'exercice.

		Budget Primitif	Compte de Gestion et Administratif	Résultat de l'exercice	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Résultat à la clôture de l'exercice
Fonctionnement	Dépenses	212 576,24 €	140 483,36 €	Excédent de 43 856,34 €	Excédent 40 603,24 €	Excédent de 84 459,58 €
	Recettes		184 339,70 €			
Investissement	Dépenses	193 650 €	129 923,54 €	Déficit de 110 892,91 €	Excédent 32 625,14 €	Déficit de 78 267,77 €
	Recettes		19 030,63 €			

Le conseil approuve le compte de gestion et le compte administratif de 2024 à l'unanimité.

3) Affectation du résultat 2024

Monsieur le Maire propose la répartition suivante de l'excédent de fonctionnements :

- Sur le compte 002 du budget de fonctionnement, il propose de mettre la somme de 7836,55 €
- Sur le compte 1068 du budget d'investissement, il propose de mettre la somme de 76 623,03 €

La proposition est soumise au vote, le conseil approuve la répartition des sommes à l'unanimité.

4) Vote des taux de taxes pour 2025

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes. Pour rappel, les divers taux des taxes sont : la taxe foncière bâtie est de 34,64 %, la taxe foncière non bâtie est de 28,59 % et la taxe d'habitation est de 8,92 %.

Le conseil approuve à l'unanimité les taux des taxes.

5) Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire propose la répartition suivante pour les diverses associations :

ADMR	AFM	Amicale des pompiers de Maligny	Soins infirmier	Institut G. ROUSSY	La croix rouge	Paralysés de France	Villy animations	Saint-Vincent 2028
200 €	150 €	250 €	150 €	150 €	500 €	100 €	500 €	2000 €

Le conseil approuve à l'unanimité la répartition des subventions.

6) Vote du budget 2025

Monsieur le Maire propose le budget 2025 suivant :

- Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 177 707,55 €.
- Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 286 828,98 €.

Le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2025.

7) Questions et informations diverses

Concernant les travaux futurs, il y a des entreprises qui sont validées pour faire les travaux suivants :

GCTP pour les avaloirs à la sortie du village, MANSANTI pour le vieux chemin, EIFFAGE pour les nouveaux points lumineux. Le chemin de Beines reste à définir avec la mairie de Lignorelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.